

Réunion du Conseil s'administration de Lire en Pays Autunois. 15 mai 2024

13 membres présents Excusés : B.Depeyrot, G Gimenez, D.Grilli.

La présidente accueille les membres présents et annonce que l'association doit mener des réflexions importantes pour la suite.

La trésorière expose le bilan presque définitif de la 27^{ème} Fête du Livre :

- 2262 livres vendus
- Total recettes en caisses : 36 233 euros
- 803 transactions
- Panier moyen : 45,20 euros

Nous savons d'ores et déjà que la trésorerie sera déficitaire. Nous pourrons en faire le bilan exact lorsque nous aurons reçu toutes les subventions .Il manque encore celles de la Région et de la CCGAM.

Comme évoqué à la réunion de bilan, le CA pense qu'il faudra réfléchir aux possibilités d'économies et élaborer des projets qui permettraient d'attirer plus de visiteurs à la Fête du Livre.

Parmi les nombreux échanges et propositions :

- conserver des animations
- diminuer encore un peu le nombre d'auteurs invités
- rechercher des auteurs pouvant attirer plus de visiteurs
- présenter un fonds de livres suffisamment varié pour satisfaire les divers intérêts de nos visiteurs
- commencer les recherches d'auteurs plus tôt, l'idéal étant de prendre les billets de train 3 mois à l'avance, leur prix augmentant très vite
- rester vigilants sur les trajets
- élaborer des projets en direction d'organismes , associations, établissements scolaires avec qui nous avons pensé collaborer l'an dernier, comme les centres sociaux, le Cilef, l'Espace St Ex, le lycée Bonaparte ... Cela permettrait de s'ouvrir à un plus large public .

Décisions prises :

- **Essayer de reconduire une Fête du Livre de 2 jours**

- **La date retenue pour une FDL en 2025 est celle des 5 et 6 avril**
- **Prendre rendez-vous rapidement avec la CCGAM et la Mairie afin d'exposer la situation et les projets de l'association.**

Le CA tiendra une nouvelle réunion le mercredi 22 mai à 18 h à l'EVA pour réfléchir à une collaboration entre les centres sociaux et la FDL et à laquelle sont conviés les membres de la commission auteurs de cette année afin de prévoir à l'avance le fonctionnement de ce groupe.